

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La séance du conseil municipal se tiendra en mairie - salle consulaire le

Lundi 15 décembre 2025

à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès verbal de la séance du 24 novembre 2025.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Suppression d'un poste d'Adjoint au Maire

FINANCES

2. Rapport d'Orientations Budgétaires 2026
3. Adoption des tarifs pour l'année 2026

FONCIER

4. Acceptation du legs de Mme Abry Suzanne
5. Acquisition partielle et constitution de servitudes de passage - Parcelles AH 38, AH 39, AH 40, AH42 et AH 105
6. Constitution d'une servitude de passage piétons – Parcelles AC 0088-0066-0194-0196-0198
7. Constitution d'une servitude d'utilité publique au profit du Sila - Parcelle AR 720
8. Convention d'occupation domaniale avec GRDF – Installation et hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur

SCOLAIRE/PERISCOLAIRE

9. Pause méridienne – Convention de prestation de services pour la mise en œuvre d'activités périscolaires avec la « Maison des artistes » - Année 2025-2026 – Annule et remplace la délibération n° 2025-65

RESSOURCES HUMAINES

10. Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujections, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) (abroge la délibération n° 2025.31 du 17.03.2025)
11. Suppression et création d'un emploi

Information sur les marchés et décisions conclus depuis le conseil municipal précédent.

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 8 décembre 2025

Le Maire,
Michel BEAU

